



Entente de confidentialité

E N T R E :

Requérant

- et -

Intimé

- et -

Autres parties

1. Nous comprenons et acceptons de suivre les règles de procédure du TDPO qui régissent la tenue des séances de médiation.
2. Nous acceptons, tout comme ceux qui assisteront à la médiation avec nous, de respecter la procédure et de faire preuve de courtoisie envers tous les participants. Nous acceptons le fait que le requérant et les intimés, ou leur représentant, ont le pouvoir d'établir une entente liant les parties lors de la médiation.
3. Nous comprenons qu'un médiateur, qui est assigné par le président du TDPO, dirigera la séance. Advenant que la médiation soit infructueuse, le médiateur ne sera pas assigné pour entendre la requête et ne communiquera aucun renseignement sur la médiation à l'arbitre sans le consentement des parties.
4. Nous comprenons qu'il s'agit d'un processus confidentiel et l'acceptons. Tous les documents produits aux fins de la médiation et toutes les déclarations faites durant la séance de médiation sont exempts de préjudices et ne peuvent servir comme preuve devant le TDPO ou lors de toute autre instance civile. Nous comprenons également que le médiateur ne peut être contraint à témoigner devant le TDPO ou lors de toute autre instance civile et que les notes ou dossiers du médiateur sont irrecevables par le TDPO ou lors de toute autre instance civile.

Fait à _____, ce _____ jour de _____, 20 _____.

Noms en lettres moulées

Signatures
